

Posting: 18-097-0234 2nd POSTING

February 5 2019

PSYCHOLOGIST

STUDENT SERVICES

1925 Brookdale Avenue
Dorval, Québec H9P 2Y7

Director:

Cindy Finn

Status of Post:

Temporary full time replacement

Start date: February 2019

End date: June 30, 2019, or another date determined by the Lester B. Pearson School Board

Work Schedule:

28 Hours per week

Qualifications:

Be a member of the *Ordre des psychologues du Québec*.

Other Requirements:

- Experience in conducting psycho/educational assessments with children and adolescents
- Understanding the cognitive and social-emotional characteristics of learners with various exceptionalities
- Experience working in multidisciplinary teams in elementary and high school
- Ability to assist the school staff in implementing modifications suited to individual needs
- Willingness to participate in the development of action plans and interventions for students with special needs
- Familiarity with responses to critical incidents/traumatic events
- Ability to work with individuals/groups
- Ability to lead in-service sessions for school staff
- Evidence of continuous professional growth
- Knowledge of the Québec system of education (e.g. educational practices, curriculum issues)
- Bilingualism (French and English)

Salary Scale:

\$ 46,836 – \$ 88,805

LESTER B. PEARSON SCHOOL BOARD

ANY VACANCIES RESULTING FROM THE STAFFING OF THIS POSITION WILL BE POSTED

NOTICE OF VACANCY PLEASE POST

Internal applicants are invited to apply for this vacancy. Please submit your letter of application and current curriculum vitae **NO LATER THAN 4:30 P.M. ON February 13 2019** to professionaljobs@lpsb.qc.ca or by fax at 514-422-3009 to the attention of Martine St-Pierre, Coordinator - Department of Human Resources. Please mention the posting number when applying.

Nature of the work

The position of psychologist encompasses, in particular, responsibility for preventing, detecting, evaluating, helping and guiding handicapped students or students experiencing or likely to experience social maladjustments or learning difficulties aimed at supporting them in their educational path and their personal and social development.

Characteristic functions

The psychologist participates in developing and implementing a psychological service that meets the academic and administrative requirements of both the educational institutions and the school board.

He or she contributes to the detection of difficulties and identification of students experiencing problems, using an approach focussing on prevention and intervention; he or she plans and conducts psychological evaluations to determine the student's behavioural assessment and needs; he or she selects and uses recognized standardized psychometric tools; he or she conducts interviews and makes observations, as needed; he or she analyzes and interprets the observations and data collected.

He or she works with a multidisciplinary team to draw up and review a student's individualized education plan by including, in the plan, his or her action plan, if necessary; he or she participates in defining intervention objectives and means; he or she works with other team members to harmonize and coordinate interventions and to assess the achievement of objectives.

He or she helps teachers determine the nature of the problem; provides them with advice and support in their educational process; he or she suggests or applies solutions conducive to improving the conditions for the success of a student or a group of students; he or she plans, organizes and conducts training activities.

He or she works with students, groups of students or parents, helps them identify difficulties, supports them in exploring solutions and, as needed, recommends resources.

He or she advises management staff, prepares expertise, evaluation, briefing and progress reports and formulates appropriate recommendations to support decision making.

He or she provides advice and support to school resources in matters pertaining to the integration of students into regular classes; he or she proposes appropriate intervention means or activities for a student or a group of students.

He or she may be called upon to help defuse crisis or emergency situations and to propose solutions.

He or she develops and maintains relations with representatives of partner organizations, the health and social services network and school boards.

He or she prepares and updates files according to the standards related to the practice of the profession and the rules defined by the school board; he or she prepares progress notes or evaluation, end-of-process and follow-up reports on his or her interventions.

The Lester B. Pearson School Board subscribes to an Equal Access to Employment program and values diversity in its workforce, encouraging all qualified applicants to apply. We are committed to developing inclusive, barrier-free selection processes and work environments.

5 Février 2019

PSYCOLOGUE

SERVICES AUX ÉLÈVES

1925, av Brookdale
Dorval, Québec H9P 2Y7

Directrice:

Cindy Finn

Statut du poste :

Remplacement temporaire à temps plein

Date de début : février 2019

Date de fin : le 30 juin 2019, où à une autre date déterminée par la Commission scolaire Lester-B.-Pearson

Horaire de travail :

28 heures par semaine

Qualifications requises :

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Autres exigences :

- Expérience dans les évaluations psychopédagogiques et psychologiques pour enfants et adolescents
- Compréhension des caractéristiques cognitives et socio-affectives des apprenants présentant différentes atypies
- Expérience à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires
- Capacité de seconder le personnel des écoles dans la mise en place de modifications pour répondre aux besoins individuels
- Être disposé à participer à l'élaboration de plans d'action et d'intervention pour les ÉHDAA
- Connaissance des réactions aux incidents critiques/événements traumatiques
- Capacité de travailler avec les élèves individuellement ou en groupes
- Capacité d'animer des ateliers pour le personnel de l'école
- Attestation de perfectionnement professionnel continu
- Connaissance du système scolaire québécois (par ex., les pratiques d'enseignement et les questions relatives au programme)
- Bilinguisme (français et anglais)

Échelle de salaire :

\$ 46,836 – \$ 88,805

COMMISSION SCOLAIRE LESTER-B.-PEARSON

LE POSTE QUI DEVIENDRA VACANT LORSQUE CELUI-CI SERA COMBLÉ SERA AFFICHÉ, DE MÊME QUE TOUS LES AUTRES PAR LA SUITE.

AVIS DE POSTE VACANT VEUILLEZ AFFICHER

Les employés sont invités à postuler pour ce poste vacant. Veuillez soumettre votre demande d'emploi avec un curriculum vitae à jour, **D'ICI 16h30, LE 13 Février 2019** à professionaljobs@lbpsb.qc.ca ou par télécopieur au (514) 422-3009 à l'attention de Martine St-Pierre, Coordonnatrice – Service des ressources humaines. Veuillez mentionner le numéro de poste lors de l'application.

Nature du travail

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement la prévention, le dépistage, l'évaluation, l'aide et l'accompagnement des élèves handicapés ou des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage visant à les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Attributions caractéristiques

La ou le psychologue participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychologie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il planifie et effectue l'évaluation psychologique afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins; elle ou il sélectionne et utilise des outils psychométriques standardisés reconnus; elle ou il effectue des entrevues et procède à des observations, si nécessaire; elle ou il analyse et interprète les observations et les données recueillies.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il aide les enseignantes et enseignants à préciser la nature de la problématique, les conseille et les soutient dans leur démarche éducative; elle ou il suggère ou applique des solutions ou des stratégies propices à l'amélioration des conditions de réussite de l'élève ou d'un groupe d'élèves; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il intervient auprès d'élèves, de groupes d'élèves ou de parents; elle ou il les assiste dans l'identification de difficultés, les soutient dans l'exploration de solutions et, au besoin, leur propose des ressources.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève ou d'un groupe d'élèves.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il développe et maintient des relations avec les représentantes et représentants des organismes partenaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des commissions scolaires.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

Comme employeur, la Commission scolaire Lester-B.-Pearson souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et valorise la diversité au sein de son effectif en encourageant les candidates et les candidats qualifiés à présenter une demande. Nous nous sommes engagés à créer un processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et équitables.